



*Courrier adressé par Yves Rome, Président de l'AVICCA,  
aux représentants français des groupes parlementaires européens*

Réf : 12\_003L

Paris, le 17 janvier 2012

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Les technologies de l'information et de la communication sont essentielles à la vie citoyenne, culturelle, économique de l'Europe. Les réseaux qui en sont le support doivent connaître une profonde mutation, pour permettre le passage du très haut débit.

Cette mutation n'est pas que technique. Le haut débit, pour l'essentiel, a été permis en Europe par des réseaux téléphoniques qui ont été construits sous monopole public, même s'ils ont été par la suite privatisés. Les équipements qui ont permis d'y implémenter le haut débit n'ont représenté qu'une faible fraction du coût des réseaux initiaux. Les collectivités françaises ont investi lourdement pour compléter les investissements privés et assurer une couverture du territoire presque complète et une diversité d'offres sur ces réseaux.

Le passage au très haut débit va mobiliser des milliards d'euros dans chaque pays. En France, ces montants sont estimés entre 20 et 30 milliards. Mais il n'existe plus de service public national pour assurer l'homogénéité, la couverture progressive, et la péréquation des coûts. Nous sommes régis principalement par la concurrence par les infrastructures, qui poussent les opérateurs privés à multiplier les investissements dans les zones rentables, et à délaisser les communes, voire les quartiers, qui ne le sont pas.

Des investissements publics considérables sont donc nécessaires pour éviter une fracture numérique aux conséquences très lourdes pour l'aménagement du territoire, en particulier en zone rurale : mauvaise qualité des services publics, perte de compétitivité puis délocalisation d'activités etc. Les lieux de vie et de travail les plus éloignés des grands centres urbains ont au contraire le plus besoin d'abolir la « tyrannie de la distance ».

Dans la phase en cours pour le haut débit, les financements européens (fonds FEDER) ont très utilement participé aux montages financiers des collectivités françaises pour lutter contre cette fracture. Cependant, alors que le passage au très haut débit va nécessiter de multiplier les investissements publics par un facteur dix, les évolutions des financements européens annoncées sont plus qu'inquiétantes.

En effet, les discussions en cours pour les trois fonds européens qui permettraient de contribuer à cette évolution ne sont pas dimensionnés et structurés pour répondre à ce nouveau défi :

- le FEADER sera très sollicité sur d'autres politiques
- le FEDER sera limité à un faible nombre de régions françaises
- le MIE (mécanisme pour l'interconnexion en Europe) agira essentiellement via des instruments financiers, et peu par des subventions



Dans ces conditions, il semble peu probable que les objectifs fixés en 2020 pour l'Europe soient atteints, sauf à laisser s'installer une fracture numérique sur nombre de territoires. La situation française, à ce sujet, n'a rien de spécifique.

Il est important également que les institutions européennes révisent le dogme de la concurrence par les infrastructures, qui est inadapté à la phase actuelle pour les réseaux fixes de boucle locale. Les mécanismes du service universel ne permettent pas non plus d'assurer cette transition nécessaire vers le très haut débit. Or il faut assurer à la fois éviter des « trous de couverture » dans les zones de déploiement, et autoriser des mécanismes financiers de péréquation. Ces révisions de conceptions, à inscrire dans les directives européennes, permettraient de minimiser les besoins de financement public en s'appuyant sur les opérateurs privés.

L'AVICCA est l'association des collectivités françaises qui travaillent sur l'aménagement numérique de leur territoire. Elle regroupe à ce jour 227 adhérents soit 49 Villes, 69 Communautés urbaines ou d'agglomérations, 21 syndicats de communes, 66 structures départementales et 22 régionales, soit plus de 61.500.000 d'habitants.

Au nom de nos membres, nous souhaitons vous alerter sur ces sujets qui prennent une importance croissante pour toutes les politiques publiques. Nous sommes à votre disposition pour tout échange sur ces questions.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

**Yves ROME**  
Président de l'Avicca

#### Destinataires

**Parti Populaire Européen**, dont font partie l'UMP et la Gauche Moderne.  
Président de la délégation française : **Jean-Pierre AUDY**

**Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates d'Europe**, dont est membre le PS.  
Présidente de la délégation française : **Catherine TRAUTMAN**.

**Alliance des Libéraux et Démocrates d'Europe** dont est membre le Modem ainsi que Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle.  
**Marielle de SARNEZ** pour le Modem et **Corinne LEPAGE** pour Citoyenneté Action Participation.

**Groupe des Verts/Alliance libre européenne** dont est membre Europe Ecologie-les Verts.  
**Rebecca HARMS** et **Daniel COHN-BENDIT**.

**Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique** dont est membre le Front de gauche pour changer d'Europe.  
**Jean-Luc MÉLENCHON** et **Patrick LE HYARIC**.